



DSDEN 13
DA-SEN – Aix-Marseille
Monsieur Jean-Luc BENEFIGE
28 boulevard Charles Nédélec
13231 MARSEILLE CEDEX 1

copie :

Mme Jeanine ECOCHARD, Vice-présidente du Conseil Général
M. Jean-David. CIOT, Député Maire du Puy Sainte Réparate,
M. Jean-Pierre DUFOUR , Maire de Saint Estève Janson,
M. Robert VILLEVIEILLE , Maire de La Roque D'Anthéron,
M. Marc BOUVART, Principal du collège Louis Philibert
Mme Isabelle FIORITO, FCPE13

Le Puy Ste Réparate, le 24 septembre 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Les parents d'élèves et toute la communauté éducative louent le fait que l'ouverture du collège ait pu se réaliser en temps voulu et ont apprécié le cadre dans lequel les élèves vont évoluer.

Cependant, dès le premier jour de la rentrée, la FCPE a été interpellé sur plusieurs points qui nous semblent essentiels de vous relayer.

Les réunions parents/professeurs ont eu lieu. La nouvelle équipe pédagogique qui est en place, motivée et dynamique, a fait état de son désarroi face à l'absence de manuels scolaires à l'ouverture puis à ce jour la promesse d'un livre pour deux enfants, ce qui implique de laisser les livres physiquement au collège et de ne pouvoir bénéficier de l'action du Conseil Général avec le deuxième livre à la maison.

Lors des différents comités de pilotage auxquels nous avons assisté, vous avez évoqué des prévisions d'effectifs et la dotation globale horaire a été établie sur la base de 298 élèves. Or l'écart entre les prévisions et les effectifs réels de la rentrée est de plus de 25%, avec 349 élèves inscrits ce jour.

Du fait de cette dotation en deçà du prévu, certaines heures -en particulier Vie de Classe et PDMF- se voient supprimées ou prises sur les heures des enseignants, assurant en lieu et place de leur matière, ces heures nécessaires à la cohésion sociale et à l'orientation des élèves.

Dans un souci d'égalité, nous vous demandons d'interférer auprès des personnes compétentes et responsables en la matière pour que les livres soient livrés au plus vite et que la dotation horaire soit révisée en fonction du réel afin de permettre ainsi de garantir à nos enfants l'égalité au savoir comme dans tous les collèges du territoire national.

Nous, parents d'élèves fédérés au sein de la FCPE, nous engageons à exercer notre vigilance, notre droit d'alerte, et à être toujours plus une force de proposition et de rassemblement au service de la réussite de tous.

Parce que parents, enseignants et administration ne veulent pas brader le service public, parce que l'ouverture d'un collège reste un moment phare pour l'image qu'il véhiculera durant longtemps et parce que nous vous savons sensible à des arguments concernant l'égalité des chances pour un service public d'éducation ambitieux, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour débattre avec vous de ces questions.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos plus respectueuses salutations.

Le bureau FCPE

FCPE Collège du Puy Ste Réparate : 1 allée des Tilleuls – 13610 Le Puy Ste Réparate

fcpecollegedupuy@gmail.com Présidente : Eliane LAUGIER / 06 28 74 37 45